



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 19 octobre 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 12 octobre 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH, M. BOICHE, M. DEDIANNE Mickaël et Mme LAMY avaient donné respectivement procuration à Mme FAULE, M. BOURDOUNE, M. DEDIANNE Alain et M. TEXIER.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE et M. PARDANAUD.

Secrétaire de séance : Mme Sophie MEFTAH

N° 2023-128 : « OCTOBRE ROSE » - SUBVENTION LIGUE CONTRE LE CANCER

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que, dans le cadre de la manifestation Octobre Rose organisée par la ville de Clamecy le 16 octobre 2023, il est proposé d'attribuer une subvention de 200 € à la Ligue contre le Cancer représentant la participation de la ville à l'action.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer une subvention de 200 € à la Ligue contre le Cancer dans le cadre de la manifestation Octobre Rose organisée à Clamecy.

Dépense inscrite au budget, article 6574.

Suivent les signatures.
